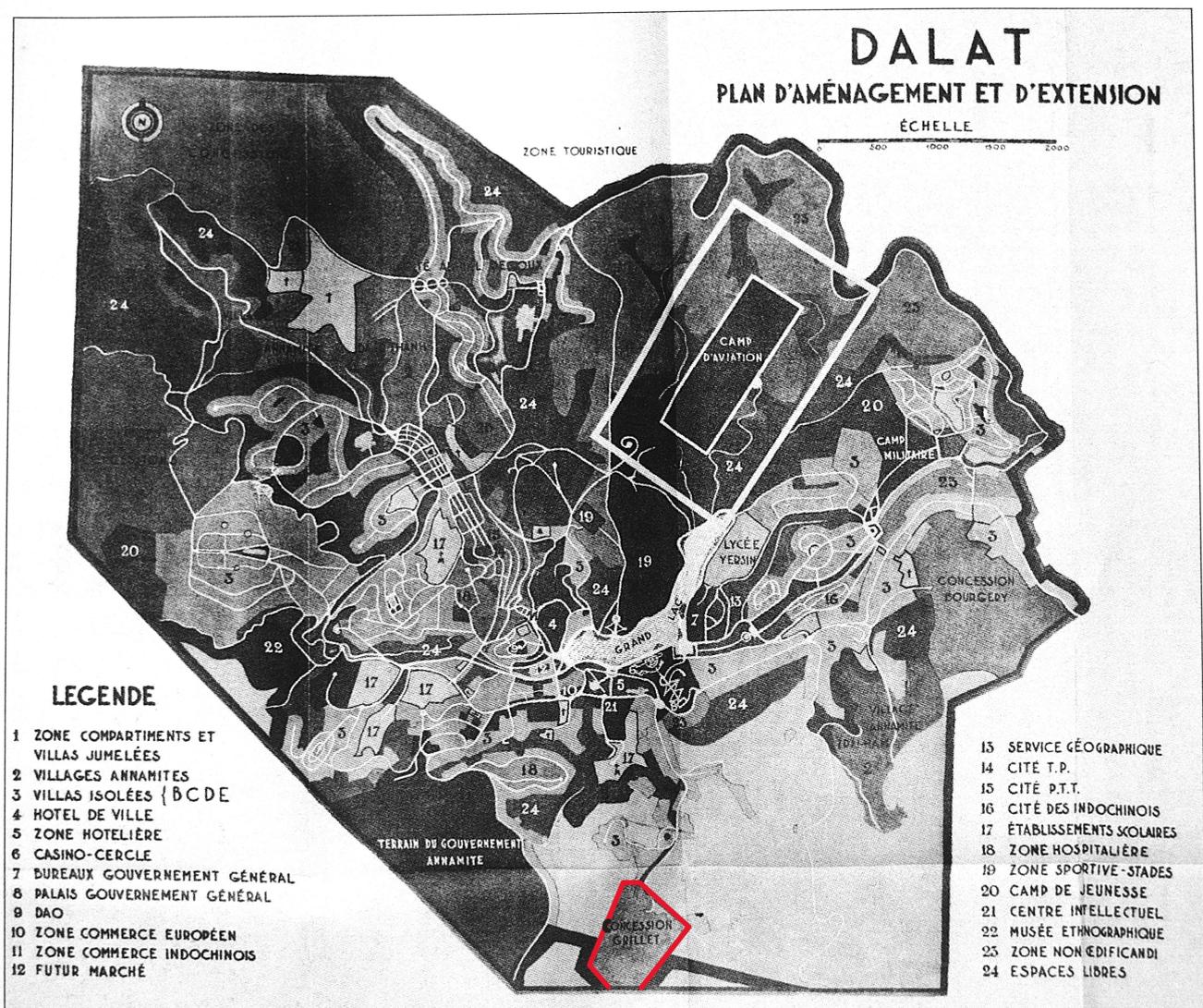


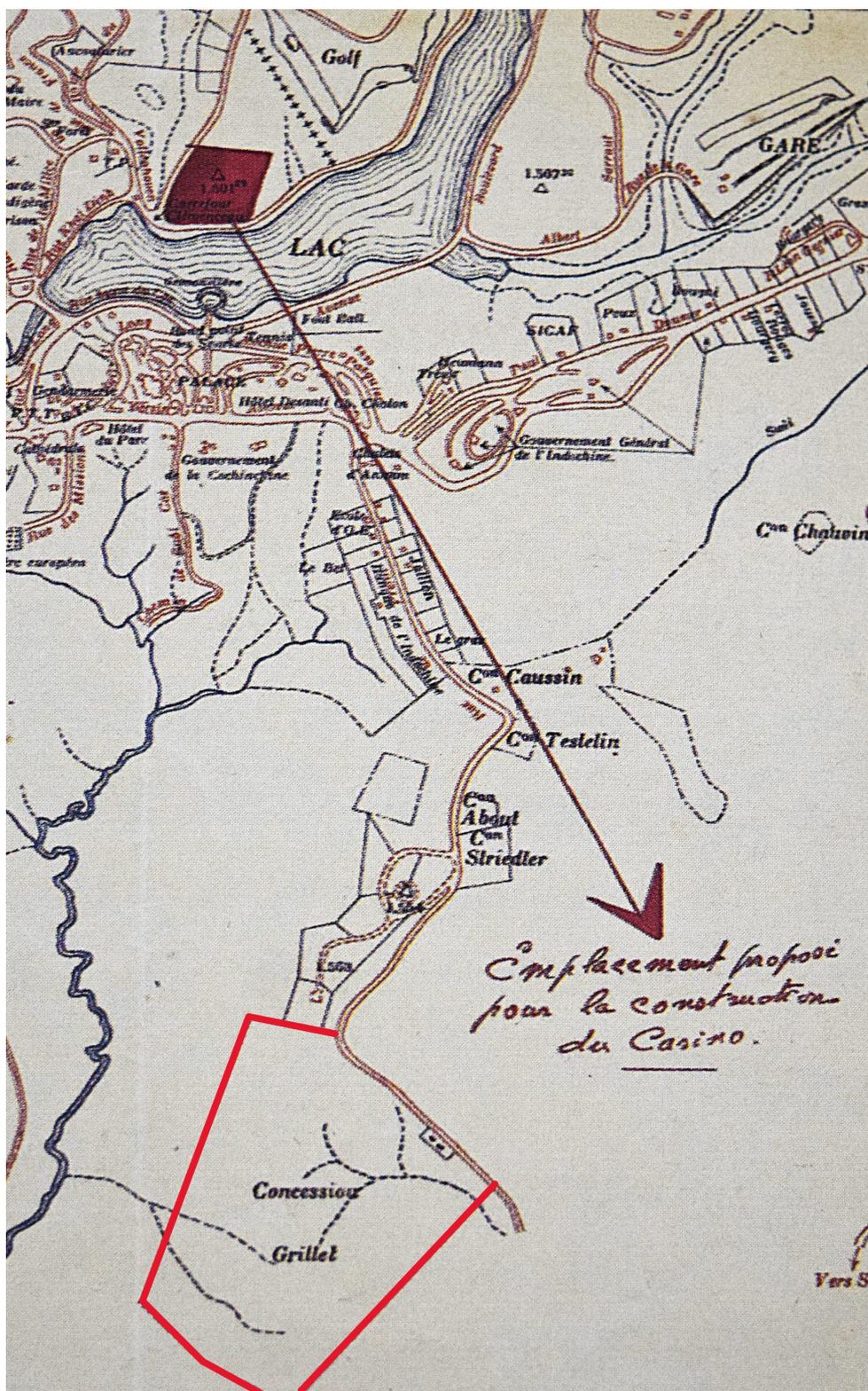
## FERME SAVOISIENNE, Dalat de l'élevage à la restauration gastronomique

Une création d'[André Grillet](#),  
ancien industriel à Saïgon,  
et de M<sup>me</sup>, née Raymonde Duval



[Sunny Le Galloudec.](#)

Plan d'aménagement et d'extension de Dalat, Jacques Lagisquet, 1943, dans *Indochine, hebdomadaire illustré*, avril 1943, p. 25. Publié dans Pascal Bourdeaux et Olivier Tessier, *Dà Lat - Et la carte créa la ville*, p. 144.



Sunny Le Galloudec.

La concession Grillet dans la zone suburbaine du sud de Dalat  
 « Dalat et ses environs ». Dressé par S. Picard, ingénieur en chef de la voirie municipale, 15 décembre  
 1934 (1/15 000<sup>e</sup>). Source : ANOM 1 PL 2016. Publié dans Pascal Bourdeaux et Olivier Tessier, *Dà Lat - Et  
 la carte créa la ville*, p. 104.

AVIS DE DEMANDE DE CONCESSION  
(Bulletin administratif de l'Annam, 19 août 1933)

Le public est informé qu'une demande de concession de terrains domaniaux, dont ci-dessous teneur, a été déposée dans les bureaux de la résidence supérieure en Annam.

« Dalat, le 30 janvier 1933

« Je soussignée, Raymonde Duval, née à Saïgon le 25 novembre 1906, fille de Louis Duval, commissaire hors classe des Polices de l'Indochine (décédé), épouse d'André Grillet en séparation de biens suivant contrat en date du deux août 1928, passé devant M<sup>e</sup> Mathieu, notaire à Saïgon, domiciliée à Dalat, rue Léon-Garnier.

Sollicite de Monsieur le résident supérieur et de Monsieur le résident maire de Dalat la concession à titre onéreux de cinquante hectares de terrains situés dans la zone suburbaine de la ville de Dalat, ancienne route de Prenn, suivant plan au 1/5.000<sup>e</sup> joint à la présente demande.

But : Cette concession est demandée en vue de procéder à l'installation d'une laiterie, beurrerie et fromagerie, ainsi qu'à des cultures diverses.

Moyens : Un troupeau d'une centaine de bovins métis comprenant deux taureaux pur sang bordelais est déjà constitué.

Le matériel agricole et les différentes machines sont à pied d'oeuvre.

L'exploitation sera dirigée par des Européens spécialisés.

La valeur de concession sera versée au Trésor aussitôt après l'adjudication et la fin des formalités.

Dans l'attente, agréez Messieurs, mes sincères salutations.

Signé : R. GRILLET  
née DUVAL »

Les oppositions qui pourraient être formulées à l'encontre de cette demande seront reçues au 1<sup>er</sup> bureau de la résidence supérieure en Annam à Huê pendant le délai de 2 mois à compter de la date d'apposition du présent avis.

Aucune opposition déclarée après l'expiration du délai d'affichage et l'enquête de domanialité ne sera déclarée recevable.

Huê, le 1<sup>er</sup> juillet 1933.

L'Administrateur-Chef du 1<sup>er</sup> Bureau  
Signé : ROBERT

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM  
(1934)

17 — Circonscription électorale de Dalat

38	Grillet André Jacques	Planteur	Dalat
----	-----------------------	----------	-------

Avis d'adjudication  
(Bulletin administratif de l'Annam, 5 août 1934)

Le public est informé que sous le bénéfice des clauses et conditions tant générales que particulières du cahier des charges et qui, toutes, sont de rigueur et ne pourront jamais être réputées comminatoires, il sera procédé, le quatorze février 1935, à neuf heures, dans les bureaux de la résidence mairie de Dalat à la mise en vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, d'un terrain situé dans la zone suburbaine de Dalat, commune de Dalat, province Haut-Donnai, borné:

au Nord-Est : a) par le domaine communal de Dalat selon une ligne AB de 200 m. ;  
b) par l'ancienne route de Prenn, sur une longueur de 585 m.  
au Sud-Est, par le domaine de Dalat, selon une ligne droite GF de 700 m ;  
à l'Est, au Sud-Ouest, par le domaine communal de Dalat selon une ligne brisée FEDC de : FE= 150 m. ; ED = 120 m. ;DC = 223M ;  
à l'Ouest, au Nord-Ouest, par le domaine communal de Dalat selon une ligne droite BC de 807 m. d'une superficie de 50 hectares.

Les demandes d'autorisation de participer à l'adjudication devront être déposées à la Résidence Supérieure en Annam à Hué (1<sup>er</sup> Bureau) jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1935 avant midi.

À ces demandes doivent être jointes toutes les pièces exigées par les articles 13 et 14 de l'arrêté du 27 avril 1929 sur les concessions, moins les plans.

L'adjudication aura lieu sur la mise à prix de 250 \$ 00 calculée sur le prix de base de 5 \$ 00 à l'hectare, et le minimum de chaque enchère ne pourra être inférieur à 25 \$ 00.

Madame Grillet, premier demandeur, aura le droit de surenchère du cinquième reconnu par l'article 17, § 15 de l'arrêté du 27 avril 1929.

Nul ne pourra participer à l'adjudication s'il n'est pas porté sur la liste des concurrents arrêtée définitivement et sans appel par le Résident Supérieur.

Le cautionnement est fixé à 62 \$ 50.

Le cahier des charges et le plan relatifs au terrain à mettre en adjudication sont tenus à la disposition du public au 1<sup>er</sup> Bureau de la Résidence Supérieure en Annam à Hué et aux bureaux de la Résidence Mairie de Dalat.

Hué, le 13 novembre 1934.

P. le résident supérieur en Annam et p. o.  
l'administrateur chef du 1<sup>er</sup> bureau,  
Signé : DUCREST

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM  
(1935)

17 — Circonscription électorale de Dalat

37	Grillet André Jacques	Aubergiste	Dalat
----	-----------------------	------------	-------

Concession  
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1<sup>er</sup> août 1936)

Article premier. — Il est fait concession définitive à M<sup>me</sup> Grillet, née Raymonde Duval, d'un terrain situé dans la zone suburbaine de la commune de Dalat, d'une superficie de vingt neuf hectares quarante ares (29 ha 40), faisant partie de la concession de cinquante hectares accordée à titre provisoire à l'intéressée suivant arrêté n° 1942 du 16 juillet 1936.

Cette parcelle de terrain, délimitée conformément au plan à l'échelle du 1/10.000<sup>e</sup> annexé au présent arrêté, est limitée :

au Nord-Est, par :

a) — le domaine communal de Dalat selon une ligne droite RA de 200 mètres, formant avec AG un angle de 164 g 30.

b) — la route de Prenn et le terrain occupé par M. Mang van Diêu, l'alignement AC a 585 mètres et forme avec RA un angle de 104 g 50. Le terrain occupé par M. Mangvan-Diêu a la forme d'un rectangle qui a une façade de 60 mètres sur la route de Prenn et une profondeur de 30 mètres. Sa superficie est de 180 mètres carrés.

au Sud-Est, par le domaine communal de Dalat, suivant une ligne droite GF de 700 mètres formant avec FR un angle de 55 g 40

à l'Est par la partie restante de la concession de M<sup>me</sup> Grillet non encore mise en valeur, suivant une ligne droite RF de 985 mètres formant avec RA un angle de 75 g. 50.

Art. 2.— Cette concession définitive est accordée sous toutes les réserves légales et notamment celles des arrêtés susvisés des 15 janvier 1903, 27 avril 1929, 12 novembre 1931 et 24 décembre 1935, et du cahier des charges d'adjudication du 12 novembre 1934.

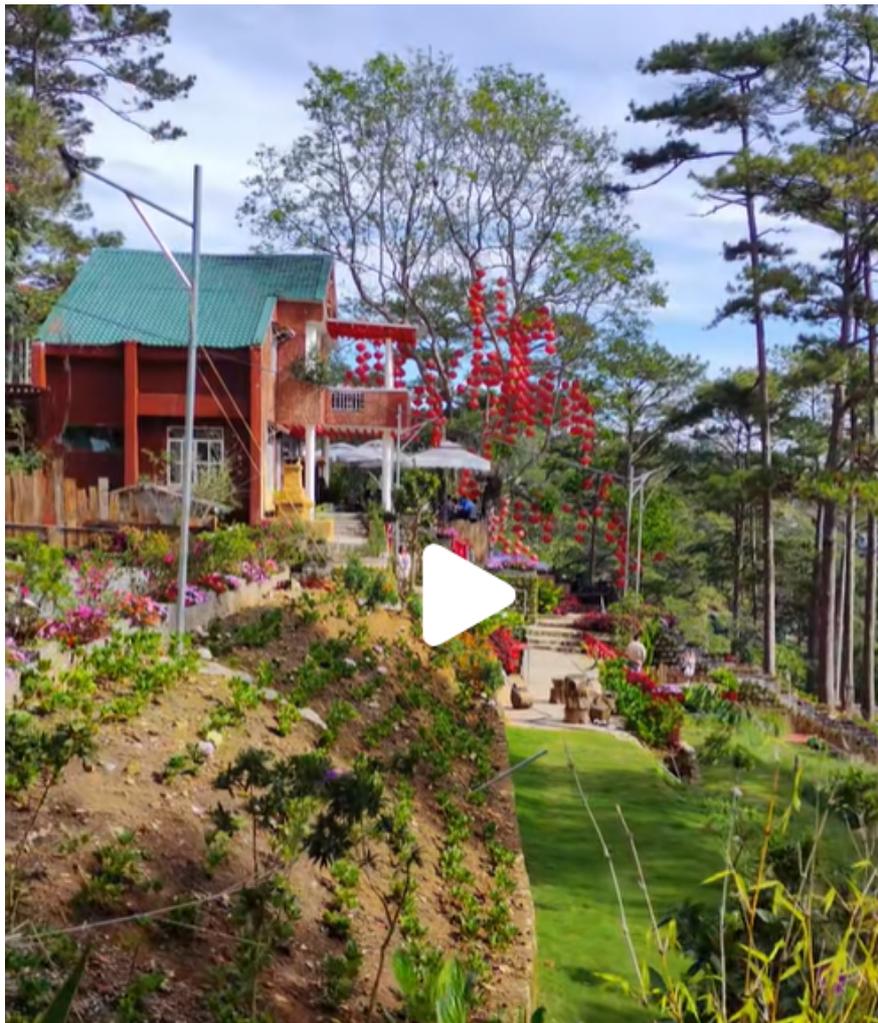
Art. 3. — L'Administration ne fournit à la concessionnaire aucune garantie contre les troubles, évictions et revendications des tiers pas plus que pour la contenance indiquée, la différence en plus ou en moins excédât-elle un vingtième de la superficie concédée.

---

Secours scolaires  
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 20 juin 1937)

M. Grillet, planteur à Dalat, père  
Grillet (Louis), élève au [Lycée Yersin](#) à Dalat  
133, 00

---



D'après le témoignage de Marie-George Vielle (21 juin 2025),  
l'auberge Grillet était installée dans un chalet en bois sur pilotis.  
Ce chalet n'existe vraisemblablement plus  
mais pouvait ressembler à cela.

Liste définitive des électeurs de la  
chambre consultative mixte de commerce et d'agriculture de Tourane  
(Bulletin administratif de l'Annam, 18 novembre 1937)

1<sup>re</sup> partie : électeurs commerçants et industriels  
88 Grillet Raymonde, Duval (M<sup>me</sup>) Aubergiste Dalat

---

Publicité  
Grands Magasins Charner, Saïgon  
(Le Nouvelliste d'Indochine, 30 octobre et 6 novembre 1938)

RÉCLAME MENSUELLE  
ALIMENTATION  
(25 OCTOBRE - 10 NOVEMBRE)  
Charcuterie fraîche  
DE LA FERME SAVOISIENNE (ÉTS GRILLET), DALAT  
Un choix délicieux de saucisses, boudins à la crème,  
jambonneaux au vin blanc,  
Pâtés de volailles. Cervelas, Mortadelle, etc.  
PRODUITS DE CHOIX - PRIX DE RÉCLAME

---

Secours scolaires  
(Bulletin administratif de l'Annam, 25 septembre 1940)

Enfants d'André Jacques Grillet  
André Grillet, élève au Lycée Yersin à Dalat, classe de 7<sup>e</sup> 90 \$ 00  
Jean Grillet, élève au Lycée Yersin à Dalat, classe de 8<sup>e</sup> 60 \$ 00  
Raymond Grillet, élève au Lycée Yersin à Dalat, classe de 9<sup>e</sup> 60 \$ 00  
Jacques Grillet, élève au Lycée Yersin à Dalat, classe de 10<sup>e</sup> 60 \$ 00

---

Chalet en bordure de la plage de Ninh-Chu  
(Bulletin administratif de l'Annam, 25 septembre 1940)

Article premier. — Il est fait concession définitive à M<sup>me</sup> Grillet, née Raymonde Duval, d'un terrain situé dans la zone suburbaine de la commune de Dalat, d'une superficie de vingt hectares soixante arcs (20 ha 60 a) faisant partie de la concession de cinquante hectares accordée à titre provisoire à l'intéressée suivant arrêté n<sup>o</sup> 1942 du 16 juillet 1936.

.....

---

PROTECTORAT DE L'ANNAM  
Chambre mixte de commerce et d'agriculture de Tourane  
Liste des électeurs français pour l'année 1940

(Bulletin administratif de l'Annam, 15 novembre 1940)

2<sup>e</sup> partie : électeurs agriculteurs  
33 Grillet André Planteur Dalat

---

Fermeture momentanée de l'Auberge savoisienne  
(La Dépêche d'Indochine, 7 février 1941)

Nous apprenons que notre ami Grillet a été transporté il y a quelques jours à l'hôpital de Dalat.

Alors qu'on redoutait tout d'abord la typhoïde, les docteurs purent diagnostiquer le typhus ! Cependant, les dernières nouvelles qui nous parviennent nous signalent que M. Grillet va mieux et que la fièvre commence à tomber.

Ceci a obligé notre ami à fermer momentanément sa fameuse Auberge Savoisienne dont il est à la fois le premier marmiteux, le maître-queux et le maître d'hôtel.

Les gourmets devront patienter et nous espérons pouvoir annoncer avant peu la réouverture de leur lieu de rendez-vous favori.

À notre ami Grillet, nous adressons nos vœux de prompt et complet rétablissement.

---

ANNAM

---

DALAT

(L'Avenir du Tonkin, 6 avril 1941)

Chez Grillet

Grillet a le plaisir d'aviser les amis de la Savoisienne qu'il ouvrira un kiosque rustique au bord du ravin. Vous y trouverez comme par le passé de succulents repas, d'excellents goûters et casse-croustes, des vins d'une cave non égalée en Indochine.

Bientôt, la maison de repos de la Savoisienne ouvrira ses portes ; vous y trouverez confort, repos et bonne chère.

---

À DALAT

(La Dépêche d'Indochine, 7 août 1941)

LA FERME SAVOISIENNE

peut vous adresser par colis postal ses délicieux jambons fumés genre Parme de conservation certaine, ses jambons cuits dégraissés et désossés sans égal en Indochine et tous les produits de la ferme :

Arrangement pour coopératives, plantations, internats  
commerçants

Essayez ! Vous ne serez pas déçus.

---

[La Journée du Gouverneur général à Dalat](#)

(La Dépêche d'Indochine, La Volonté indochinoise, 12 juin 1942)

Le Gouverneur Général a reçu dans la journée ...M. Grillet, propriétaire de l'Auberge Savoisiennne

---

Chalet en bordure de la plage de Ninh-Chu  
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1<sup>er</sup> novembre 1943)

Article premier. — But de l'occupation. — M. Grillet, demeurant à Dalat est autorisé à occuper temporairement, pour y construire un chalet à usage personnel, une parcelle du domaine public maritime de 2.500 mq de superficie sise en bordure de la plage de Ninh-Chu (province de Ninhthuàn) telle qu'elle figure teintée en rouge sur le plan au 1/1.000 annexé au présent arrêté.

.....

Secours scolaires  
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 16 novembre 1944)

Enfant d'André Jacques Grillet  
Grillet (Louis), élève de 3<sup>e</sup> à l'Ecole d'Adran à Dalat pension au taux équivalent à celui du Lycée Yersin à Dalat, soit : 495 \$ 00.

---

L'auberge semble avoir fonctionné jusqu'au milieu des années 1950.  
Ces naissances le confirment :  
Grillet (Marie Andrée Louise)(Dalat, 2 avril 1955-Saint-Joseph, La Réunion, 18 mars 2012)  
Grillet (Louis Marie Germain)(Dalat, 12 oct. 1956-99243-Vietnam, 2 mars 2022).

---